

«Un Vrai Débat#2»

sur la place des associations le 02/04/19 au C.S. Kaléidoscope

«L’ACTION ASSOCIATIVE, une nécessité pour une démocratie vivante ?»

Débat citoyen convivial, participatif, ouvert à tous

proposé par : des citoyens et les Céméa, Centre Soc., Coll. Assos Citoyennes, DDEN, FAL72, FCPE, Francas, FSU, LDH, PEP, ...

Relevé (non exhaustif) de notes et idées retenues

1. Indépendance des associations, privatisation
2. Emploi associatif
3. Service national universel « SNU »
4. Place des associations et Action publique, relations avec les collectivités
5. Et encore...

CONCLUSION

A suivre...



«Un Vrai Débat#2»

sur la place des associations le 02/04/19 au C.S. Kaléidoscope

1. Indépendance des associations, privatisation

Constats, besoins, questions :

- les financements du Conseil Régional ont été au fur et à mesure réduits à presque rien, voire rien
- DSP (Délégation de Service Public): des associations vont devoir "faire la police municipale" (exemple du CADA (Centre d'accueil de demandeurs d'asile), sur l'aide aux exilés: on voit la limite des CADA et de leur rôle)
- les politiques obligent les associations à se détourner de la mission sociale qui était la leur
- des sociétés privées sont dans l'attente de récupérer ces marchés dans un but lucratif
- difficulté de "rentrer dans les cases" pour les demandes de subvention
- dossiers de subventions lourds à faire, notamment pour de petites associations, critères d'évaluation pour les bilans très complexes
- il faut avoir une trésorerie pour pouvoir investir, l'argent des collectivités arrivant tard
- remplacement des demandes de subventions par des appels d'offres
- moins, voire plus du tout de financement de fonctionnement
- ex: la Sauvegarde de l'Enfance a calculé le coût du placement d'un enfant en famille d'accueil; contrat impact social pour diminuer coût
- logique d'économie
- critères = prix/journée s'appliquent
- danger: privé lucratif peuvent pendant un certain temps investir pour finalement être ceux qui seront choisis
- voie « royale » pour les investisseurs privés
- partenariats public/privé pour Maison d'Arrêt > les bénévoles d'association Genepi perdent leur place, même en tant que bénévole
- concentrés sur administratif, moins sur le terrain
- concurrence entre associations sur les appels à projet
- on gomme le rapport à l'intérêt général
- impossible d'embaucher sur un an seulement (ou alors à bas coût); besoin au moins 3 ans pour un projet
 - si elle est dépendante d'une collectivité, l'association est muselée



- Faire remarquer: tout financement de fondations = 75% de financement public
- « ménage » à faire dans l'ESS, certaines sont ni sociales ni solidaires ou peu et se prévalent de ce label
- partenariat associatif: partage de locaux, de temps de travail de salariés, de projets
 - interpellé à plusieurs les élus, les collectivités



«Un Vrai Débat#2»

sur la place des associations le 02/04/19 au C.S. Kaléidoscope

- besoin d'avoir un service juridique compétent pour la défense des associations
- besoin d'avoir un service juridique compétent pour la défense des publics
- regarder ce que coûtera (beaucoup) à long terme une économie aujourd'hui. Ex de la Sauvegarde: un enfant non pris en charge qui sera en échec dans quelques années coûterait bien plus
- faire prendre conscience aux gens dans quel engrenage ils sont malgré eux . Les éclairer sans les culpabiliser pour montrer vers quel modèle de société ils se / nous dirigent
- défendre ces associations et leur place ensemble
- inventer une 2ème monnaie en ce qui concerne le social et le solidaire
- une monnaie d'utilité publique ou d'intérêt général
- sur appel d'offres, proposer de mettre des critères plus sur du social, de l'économie solidaire, de mettre des clauses qui permettent de faire vivre le tissu associatif local de façon diversifiée. Des marges de manœuvre existent pour les collectivités
- analyse, évaluation de l'impact social = différence entre le résultat si l'action est menée et si l'action n'est pas menée
- des collectivités se déclarent hors appel d'offre (en dessous d'un certain critère de marché)
- sécuriser le travail associatif
- se rassembler pour porter auprès des pouvoirs publics les projets communs
- projet de société commun > force considérable

2. Emploi associatif

Constats, besoins, questions :

- si on gomme l'engagement associatif, le volontariat, aucune association ne peut avoir les mêmes conditions qu'une entreprise pour œuvrer
- que les animateurs soient payés comme les salariés (CEE)
- revendications syndicales légitimes mais un militant qui s'engage pour travailler = payé en partie.
- Peut-être que les salariés associatifs ne sont plus militants ?
- disparition des emplois aidés non qualifiés mais accompagnant par exemple des familles – pas de travail « lucratif » mais d'une grande importance sociale
- des modèles glissent comme ça
- comment encourager les plus petites associations, les aider quand l'objet est dans les mêmes valeurs ?
- vigilance si des associations font pour les collectivités pour moins cher en perdant leurs valeurs



«Un Vrai Débat#2»

sur la place des associations le 02/04/19 au C.S. Kaléidoscope



- dissocier l'engagement, le volontariat du salariat. Ne relève pas du droit du travail habituel. Clarifier pour associations, employeur et salarié. Créer un statut particulier
- mécénat de compétence: entreprises mettent à disposition un salarié (ex poste, edf, sncf, ...).
- évaluation autour de l'emploi associatif: faire un vrai audit révélerait de ce que la perte des salariés dans l'associatif a eu comme impact dans la société
- évaluer combien « coûtent » à Pôle emploi les personnes qui ne travaillent plus sous forme d'emplois aidés
- quel travail font les associations? Reconnaître ce travail d'accompagnement
- travail d'information les uns les autres
- sensibiliser les collectivités, écrire en arrivant à mettre 15 logos, cela a plus de poids

3. Service national universel « SNU »

Constats, besoins, questions :

- Expérimentation en cours dans plusieurs départements. Près de nous, en Pays de la Loire, c'est en Loire Atlantique (Guérande par ex),
- Certains mouvements ne souhaitent pas participer à cette expérimentation en lien avec le ministère de la Défense qui piloterait, même si une partie « animation citoyenne » est prévue – tout cela restant flou et en discussion
- D'autres sont très réservés car cela s'apparenterait plus à de la propagande gouvernementale
- Attention à la généralisation alors que l'Etat n'a pas les moyens? Comment vont-ils faire passer dans le programme scolaire? En 2nde?
- Attention à devoir signer une convention avec obligation de mettre en place SNU si on veut les financements pour d'autres projets??? Attaque de la liberté associative (en danger), on voit venir ça au HCVA (Haut Conseil à la Vie Associative), cela commence à se dire, et les associations risquent de ne pas avoir les moyens de dire non



- recueillir les informations dans les lieux pilotes sur la forme, les objectifs et l'intérêt final
- sensibiliser ensuite aux (très importants) moyens déployés en face des objectifs
- le service civique actuel a plus de sens (intérêt général et citoyenneté, et sur la durée : 6 mois minimum en milieu associatif ou collectivité) même s'il a besoin sans doute d'amélioration



«Un Vrai Débat#2»

sur la place des associations le 02/04/19 au C.S. Kaléidoscope

4. Place des associations et action publique, relations avec les collectivités

Constats, besoins, questions :

- quel rôle des associations dans la démocratie?
- problème du choc d'agenda : il se passe des choses importantes au niveau national et des mobilisations proposées localement, mais peut-être trop en même temps, même si ce n'est pas le même jour (plusieurs par semaine parfois, plusieurs par mois)
- comment identifier au niveau local qu'on mène les mêmes combats?
- Comment peut-on co-construire avec les collectivités locales ?

- permanences juridiques au service du public
- utiliser ou créer une plateforme
- il faut des plateformes, des collectifs
- exemple de **transiscope.org**: présenter tout ce qu'on a en commun; cartographie des lieux communs.
- évènement le 12 octobre 2019 sur l'action publique / les associations organisé notamment par le Collectif des Associations Citoyennes
- on a des choses communes à défendre (ex : associations du Comité de Vigilance Laïque); il faut se retrouver pour voir ce qui fait commun, ce qui nous rassemble, ce qu'on peut faire ensemble
- beaucoup de sujets sont transverses, s'ils sont identifiés, alors il faut se mobiliser
- rassembler toutes les associations, ouvrir à tous
- que veut dire se fédérer? Il faut donner du sens
- quid d'une coordination?
- saisir tout ce qui est transversal, sans être partisan
- si des fédérations nationales se mettent d'accord sur des revendications alors il faut décliner localement



- relayer l'information
- chaque mois, des revendications, des évènements, on est submergés: comment regrouper (lettre de nouvelles communes? Espace commun? Rv régulier tous les 2 mois?)

- se montrer dans l'espace public
- aller là où les gens ne se mobilisent pas, votent très peu
- faire devenir citoyen, accès à la citoyenneté active
- différence d'engagement selon les territoires, les départements, les personnes
- besoin de rencontres: d'espace de rencontres, de communication, pour se connaître, s'entraider,



«Un Vrai Débat#2»

sur la place des associations le 02/04/19 au C.S. Kaléidoscope



agir ensemble , en complémentarité parfois (ex: secours pop + LDH pour aide juridique des publics) et ne pas juger, a priori ? Parfois difficile

- créer des liens au niveau local, se retrouver pour manifester autour de revendication communes
- il faut dépasser ses propres raisons qu'on a de militer au sein de son réseau, même si on a une culture différente
- ex de l'organisation du CAC (Collectif des Associations citoyennes): une info hebdo à revendiquer (climat, restrictions libertés, etc); avec outils de communication, dates bloquées à l'avance - et on verra ce qu'on revendiquera . Organiser un évènement sur telle ou telle thématique
- enjeux de société: revendications à lister. "changer de cap" = site avec toutes revendications du monde associatif (ex, logement, environnement, etc)
- interpellation d'élus
- diffuser mais se mobiliser sur des questions incontournables, choisir sur quoi se mobiliser localement et pas trop fréquemment pour ne pas épuiser les personnes
- ex du #18à18: pour régularisation sans papiers, ... interpellation candidats aux élections, lettre sur appel humaniste vers responsables élus politiques, fonctionnaires préfecture "ne renonçons pas à notre humanité"

5. Et encore



Liens demandés par le public suite aux échanges :

- « changer de cap » <http://collectif-changerdecap.fr/?PagePrincipale>
- <http://www.associations-citoyennes.net/>
- → « printemps des associations citoyennes » www.associations-citoyennes.net/?page_id=5805
- Exemple d'une mobilisation organisée mensuellement : « l'heure de la Sirène » <https://mailchi.mp/ef9efb88a096/lheure-de-la-sirne-newsletter-cac-mai-2019?e=e064280a16>

A midi chaque premier mercredi , à l'heure où retentit la sirène, retrouvez dans vos boites mails les dernières infos du Collectif des Associations Citoyennes.

CONCLUSION / idées retenues :

A suivre... avec l'organisation du prochain débat ouvert à tous

